

Pontoise, le 18 février 2022

Association Pontoise à Gauche Vraiment
Maison des associations
7, place du Petit Martroy
95300 PONTOISE

à

Madame Stéphanie VON EUW
Maire de Pontoise

Objet : demande de retrait de la « pelle Starck » installée devant la gare et relative au général Charles Victoire-Emmanuel Leclerc.

Madame la maire,

Notre association, mouvement politique local et citoyen engagé autour des valeurs de justice sociale, d'éducation populaire ou encore de défense du bien commun, souhaite une nouvelle fois appeler votre attention sur le panneau (dit « pelle Starck ») installé devant la gare, place du général De Gaulle, et qui prétend présenter le général Charles Victoire-Emmanuel Leclerc, dont la statue domine la rue Thiers, au pied de la cathédrale.

Sur ce panneau à vocation informative, principalement à l'attention des visiteuses et visiteurs de notre ville « d'Art et d'Histoire » il est écrit :

« Né à Pontoise en 1772, le général Leclerc s'était illustré, en 1796, lors de la campagne d'Italie que conduisait Bonaparte. Devenu l'époux de Pauline Bonaparte en 1797, il aida son beau-frère lors du coup d'état du 18 brumaire. Envoyé par celui-ci à l'île de Saint-Domingue pour la pacifier, il s'acquitta remarquablement de sa tâche, avant d'être terrassé par la fièvre jaune en 1802 ».

Cette présentation est une falsification de l'Histoire. Il n'est pas acceptable de présenter le général Leclerc, qui n'est lié à Pontoise que pour y être né, de manière unilatéralement positive, comme un « pacificateur », alors que les historiens s'accordent sur le fait qu'il a non seulement rétabli l'esclavage sur l'île de Saint-Domingue, mais qu'il s'y est de plus rendu coupable de crimes de guerre, voir de génocide, sur la population locale.

Il est d'ailleurs le premier à s'en prévaloir : ainsi, dans une lettre adressée à Napoléon, le général Leclerc écrit : *« Il faut détruire tous les Nègres des montagnes, hommes et femmes, ne garder que les enfants au-dessous de douze ans, détruire moitié de ceux de la plaine et ne laisser dans la colonie un seul homme de couleur qui ait porté l'épaulette. »*

Prétendre faire œuvre d'information historique en omettant cet aspect, révoltant, de la personnalité et des actes de ce personnage, pourrait s'apparenter à une certaine forme de négationnisme. C'est en tous les cas contraire à l'esprit de la loi du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. C'est du moins l'avis de plusieurs historiens qui se sont déjà prononcés sur la question*.

C'est indigne. Et probablement d'avantage dans une commune qui se targue du label « Ville d'Art et d'Histoire ».

De telles informations erronées sont de nature à créer un trouble à l'ordre public et à nuire à la réputation de la ville.

C'est pourquoi, en tant qu'association, en tant que citoyennes et citoyens pontoisiens attachés aux lois de la République, à la vérité historique et au nécessaire devoir de mémoire, **nous vous demandons de bien vouloir retirer l'inscription litigieuse et faire remplacer ce mobilier urbain par une nouvelle « pelle Starck » rétablissant la vérité historique.**

A cette fin, et dans un esprit constructif, nous vous proposons le texte suivant :

« Né à Pontoise en 1772, le général Leclerc s'était illustré, en 1796, lors de la campagne d'Italie que conduisait Bonaparte. Devenu l'époux de Pauline Bonaparte en 1797, il aida son beau-frère lors du coup d'état du 18 brumaire. Envoyé par celui-ci à l'île de Saint-Domingue officiellement pour restaurer l'autorité de la France dans cette colonie, transformée en un État pratiquement autonome par le général noir Toussaint Louverture, il y rétablira l'esclavage et s'y rendra coupable de génocide et de crime de guerre. Comme une bonne partie du corps expéditionnaire qui l'accompagne, il sera terrassé par la fièvre jaune en 1802 ».

Dans la même optique, nous vous demandons l'installation d'un second panneau, au pied de la statue, qui comporterait la même notice, afin qu'il soit bien évident, pour toutes et tous, que la ville de Pontoise et ses habitant.e.s ne rendent pas hommage à ce personnage.

Dans l'attente de vos diligences, nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'association PAGV

La présidente
Solveig Hurard

* Voir en ce sens :

- Laurent Dubois, historien, diplômé de l'Université du Michigan : « *Les esclaves de la République : l'histoire oubliée de la première émancipation, 1789-1794* » - Calmann-Lévy (1998) ;

- Jean-Pierre Barlier, professeur agrégé d'histoire : « *L'échec de l'expédition à Saint-Domingue (1802-1803) et la naissance d'Haïti : Un moment de l'horreur coloniale* » - Editions de l'Amandier (2012) ;

- Jean-Claude Lescure, professeur des universités en histoire contemporaine à l'université de Cergy-Pontoise : « *Pontoise : un cartel négationniste pour L'homme qui rétablit l'esclavage à Haïti* » - Blog de Mediapart (2020) ;

- Sylvie Brodziak, docteure en histoire du XIXe siècle, en langue et en littérature francophone : interrogée par La Gazette du Val d'oise dans un article « *Doit-on déboulonner la statue du « général Leclerc » à Pontoise ?* » du 13 mars 2020 : « *Cet homme était un génocidaire, un criminel de guerre. De très nombreuses œuvres décrivent en détail le massacre de la population haïtienne orchestré par cette personne en 1802 !* » ;

- Jacqueline Lalouette, membre de l'Institut universitaire de France et professeure d'histoire contemporaine à l'université Lille-III : « *Les statues de la discorde* » - Editions Passés/Composés (2021) ;